

Bel'Horizon

LE MAGAZINE DE BELMONT-DE-LA-LOIRE

1^{er} quadrimestre 2023
AVRIL 2023

7

H²O



Critérium
du
Dauphiné

Bel
été
animé



La prime à la conversion 2023 a été augmentée pour inciter les citoyens français à se diriger vers la transition énergétique.

En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique vous pouvez, si vous répondez aux différents critères d'éligibilité, disposer d'une aide financière.

Les critères d'éligibilité ont été rehaussés à partir du 1^{er} janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu de référence pondéré par le nombre de parts fiscales inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).

Les citoyens résidant en France et présentant des ressources inférieures à 14 089 €, ou encore en situation de handicap, peuvent prétendre à cette aide.

Toutes les aides en fonction du vélo acheté sont disponibles en ligne.



Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de déposer sa demande sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans un délai de six mois suivant la date de facturation du vélo.

MAGAZINE D'INFORMATION DE BELMONT DE LA LOIRE

- Parole des élus
- Actualités
- Économie et Finances
- Travaux
- Généralités
- Culture et loisirs
- Mémoire de Belmont
- Charlieu Belmont Cté
- Agendas / Etat civil

Édité en 900 exemplaires - Parution quadrimestrielle - Gratuit

Directrice de publication : Françoise LABROSSE

Comité de rédaction :

Gaylord MERCIER, Conseiller délégué à l'animation,

Auréliе DECHELETTE

Justine GRIZARD

Jean-Louis MATHON

Patricia PIOT

Sophie POLLOCE

Création, mise en page et impression : AGB Imprimerie - Belmont de la Loire



En ce début du mois de Mai, j'aimerais que la symbolique du porte bonheur que l'on associe au traditionnel brin de Muguet rejaillisse pour nous rappeler la fin de la rudesse hivernale et le retour de jours plus longs, plus doux, plus agréables pour nous tous !

Le printemps, déjà bien avancé, nous a apporté son lot d'animations au sein de notre village, les initiatives portées par les associations ont repris un rythme soutenu, la municipalité en collaboration avec les acteurs culturels du territoire a souhaité accentuer la présence de spectacles accessibles à tous les publics pendant ces mois où il fait bon profiter de cette période estivale. Les touristes, de plus en plus nombreux à visiter et sillonner notre belle campagne Belmontaise pourront s'éterniser un peu plus pour apprécier le quotidien de notre bourgade et profiter de ses services et de sa dynamique commerçante et économique.

Ce n'est pas un hasard si Belmont-de-la-Loire est souvent ciblé pour certaines organisations d'ampleur, portées par des structures extérieures à la commune, ainsi nous avons pu profiter récemment des passages du Tour Auto 2023 puis également du Retro Tour du Brionnais pour le plus grand plaisir des fans d'automobiles.

Mais l'événement majeur de cette année 2023 aura lieu le Mercredi 7 juin prochain lors de la 4^{ème} étape de la 75^{ème} édition du CRITERIUM du DAUPHINE. En effet, Belmont-de-la-Loire aura l'immense privilège d'accueillir l'arrivée du seul Contre la Montre individuel de l'épreuve où se départagera l'élite du sport cyclisme composée des plus grands champions mondiaux. Il est évident que notre village perdra un peu de sa quiétude habituelle. Le complexe de l'aire de loisir du Plan d'eau, atout n°1 pour un tel événement, nous permet de répondre aux exigences de l'organisateur en l'occurrence Amaury Sport Organisation (A.S.O.). L'occasion est belle de promouvoir notre commune et l'ensemble de ses composantes devant le monde entier où sera retransmise en direct cette édition. Il est très difficile aujourd'hui d'en apprécier l'impact, mais la présence sur des chaînes télévisées comme France télévision et Eurosport... pendant plus d'une heure et demie de direct, de belles images de notre non moins belle commune de 1 500 âmes, ne peut qu'être positive.

Accueillir cette course au sein de notre Village labellisé Sport Nature est exceptionnel et bien sûr mobilise beaucoup d'énergie. Mais en aucun cas ceci ne doit faire passer la gestion habituelle de la commune au second plan. Début avril le conseil municipal a voté l'ensemble des budgets pour 2023, les projets sont nombreux, notamment sur les budgets annexes (eau, assainissement, réseau de chaleur... bien évidemment chacun aboutira une fois les aides des financeurs accordées !

L'augmentation des coûts que chacun d'entre nous constate depuis des mois n'échappe pas aux affaires communales, les charges appelées communément « à caractère général », subissent de plein fouet cette hausse. Malgré ce contexte le conseil municipal a fait le choix, une nouvelle fois, de ne pas augmenter les différents taux d'imposition pour ne pas accentuer la dégradation du pouvoir d'achat déjà bien malmené par une inflation galopante.

Bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune et bel été à vous tous !



Jean Luc Matray, Maire



A l'occasion de Pâques, nous avons pour la première fois cette année dans le cadre du festival «Le vol des Cigognes», organisé une «chasse aux œufs» à l'Arboretum.

Tous les participants ont pu admirer et, pour certains, découvrir ce lieu, résoudre les énigmes, trouver les œufs cachés et enfin être récompensés par une petite gourmandise.

Cet été, nous vous proposons de nombreuses animations : Festival les Férus, MuMo (musée mobile), exposition Poiré/Guallino, cinéma en plein air, fête foraine et feu d'artifice sans oublier, bien-entendu, l'arrivée d'une étape contre la montre du Critérium du Dauphiné devant l'aire de loisirs du plan d'eau le 7 juin prochain.

Nos nombreuses et dynamiques associations seront également riches en manifestations vous permettant de vous distraire (vous trouverez le détail sur l'agenda).

Toute l'équipe vous souhaite un bel été !

A partir du 1^{er} mai : Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h
Jeudi de 8h30 à 12h et Samedi de 9h à 12h

Ouverture de la mairie pendant la période estivale :

Du 17 juillet au 3 septembre : fermeture au public tous les après-midi et les mercredis
Du 4 au 24 septembre : fermeture tous les mercredis

SERVICE FUNÉRAIRE COMMUNAL

Le conseil municipal a validé la fin du service funéraire communal lors du CM du 25/11/2022.

Cette décision a été prise suite à des impératifs devenant très lourds (habilitation professionnelle, technicités spécifiques, corbillard ancien, etc...) mais également à l'installation au sein de notre commune d'une pompe funèbre Ô'Mémorial.



DÉPART de Marie-Claude BURNICHON

Après un début de carrière en 1978, elle est entrée, début 1979, dans la fonction publique en tant qu'auxiliaire des services à temps partiel (non titulaire) à Belmont-de-la-Loire pendant 3/4 mois, puis a travaillé à la maison de retraite Sainte-Anne (en 1979).

Elle a également été employée par le Sou des écoles (école de la Forêt) et par la commune de Belmont-de-la-Loire où elle a été titularisée en 1982.

Elle a, depuis cette date, occupé les postes d'agent d'entretien, agent de service au restaurant scolaire et garde d'enfants des écoles.

Nous la remercions pour son professionnalisme et son dévouement auprès des enfants qui l'appréciaient énormément notamment pendant les temps de jeu à la garderie.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite, qu'elle puisse maintenant se consacrer aux activités qu'elle affectionne et à sa famille.



Nous souhaitons la bienvenue à **Christelle TRONCY** qui a pris le relais de Marie-Claude depuis la rentrée des vacances de Pâques.

Nous souhaitons également une longue carrière au sein de notre commune à **Grégory MARCUCCI** qui a remplacé Frédéric Lapoute depuis le 13 février dernier.

GESTION DE L'EAU

La problématique de la gestion de l'eau est très importante pour une commune pour deux raisons essentielles.

▶ La première est qu'elle concerne chacun d'entre nous, dans notre quotidien, que ce soit, bien évidemment pour l'alimentation humaine, animale et plus globalement pour chacun des usages qu'il en est fait.

La seconde est financière avec un budget eau qui doit, bien-entendu, s'équilibrer. Pour rester dans cette enveloppe budgétaire contrainte, il convient d'en optimiser la gestion tout en pouvant répondre à la demande (renouvellement d'équipements, mise aux normes, ...).

Parmi les attentes des citoyens, le premier souhait est d'avoir de l'eau, en quantité suffisante, en qualité irréprochable et à un coût raisonnable.

A Belmont-de-la-Loire, les volumes prélevés pour alimenter sa population en eau potable proviennent des eaux souterraines. Six captages sont répartis sur le territoire : Doris, Fontany, La Chadelle/Trémontet, Les Fouilloux, La Raye et La Goutte.

Depuis quelques années, nos ressources en eau ne sont pas suffisantes : achat de 150 m³ en 2019, 900 m³ en 2020 et 5 000 m³ en 2022.

La commune a pris plusieurs mesures pour anticiper le déficit hydrique :

◆ démarche entamée en 2020 pour la mise en exploitation d'une nouvelle source appelée Fontany 2 - source exploitée par dérogation de juillet à décembre 2022,

◆ étude de faisabilité en cours pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable par le cabinet MERLIN (Agence de Lyon) : interconnexion réseau avec un syndicat voisin et/ou réservoir de stockage et/ou exploitation de ressources abandonnées...

◆ étude de recherche en eau par le cabinet CPGF-HORIZON (Villefontaine) (tranche ferme d'un montant de 7 800 €TTC et tranche optionnelle de 8 280 €TTC soit un total de 16 080 €TTC), l'idée est d'identifier une ou des zones potentielle(s) et de créer un nouveau captage,

◆ optimisation des ressources existantes et appel à votre sens de l'économie avec des messages de sensibilisation aux économies d'eau et des astuces via nos supports de communication : panneaux lumineux, Panneupocket et facebook.



ACTUALITÉS

La période estivale reste propice aux baignades dans les piscines. Même si celles-ci sont incompatibles avec la situation hydrique de la commune, des solutions sont possibles pour une piscine économe en eau comme :



↳ Consulter, avant sa construction, des professionnels et entreprises labellisées Haute Qualité Environnementale

↳ Choisir un bassin aux bonnes dimensions, adaptées à l'utilisation que vous en ferez

↳ Couvrir le bassin après chaque baignade, notamment en fin de journée.

En été, l'évaporation de l'eau de la piscine peut aller jusqu'à 2 cm par jour. Le niveau baisse surtout la nuit, lorsque l'eau du bassin reste chaude, alors que la température extérieure est en baisse. En couvrant la piscine, vous éviterez l'évaporation et donc les pertes d'eau.

↳ Éviter les éclaboussures (principale cause de la perte d'eau) ou si vous ne voulez pas gâcher le bonheur de vos enfants (et des grands), installer un récupérateur d'eau de pluie pour combler les déperditions et remplir la piscine quand cela s'avère nécessaire.

↳ Nettoyer régulièrement la piscine en passant une épuisette.

Nettoyer régulièrement les filtres, les paniers des skimmers et le préfiltre de la pompe de filtration.

Nous pouvons aussi agir en tant qu'usagers. La sobriété dans les usages est indispensable. Avec un peu de bon sens et quelques réflexes à adopter, un monde d'économies est à notre portée !

NOTRE EAU... ECONOMISONS-LA !

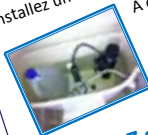
L'installation d'économiseurs sur vos robinets et douches réduit votre consommation d'eau, sans perte de confort.



Une astuce facile et simple à mettre en place !

NOTRE EAU... ECONOMISONS-LA !

Installez une chasse d'eau à double débit. A défaut, vous pouvez glisser une bouteille d'eau pleine dans le réservoir. L'équivalent du volume de la bouteille sera économisé chaque fois que vous tirez la chasse d'eau.



AGISSEZ sur vos CHASSES D'EAU !

NOTRE EAU... ECONOMISONS-LA !

Vérifiez régulièrement l'état de :

- vos robinets,
- votre tuyauterie,
- vos chasses d'eau, etc...



TRAQUEZ les FUITES !

NOTRE EAU... ECONOMISONS-LA !

Lors de l'utilisation de vos machines à laver le linge ou la vaisselle :

- Remplissez-les complètement pour optimiser les cycles
- Privilégiez au maximum un programme ECO

OPTIMISEZ l'utilisation de vos Machines !



ÊTRE VILLE ÉTAPE



CRITÉRIUM DU DAUPHINÉ

MERCREDI 7 JUIN 2023

Infos pratiques :

Fermeture de la route de Charlieu le mercredi 7 juin de 7h à 20h.

La 4^{ème} étape contre la montre arrivera à Belmont le mercredi 7 juin entre 13h30 et 16h30 au-dessus de l'aire de loisirs du plan d'eau.

Une buvette et un snack, gérés par différentes associations belmontaises, seront à votre disposition.

► Si vous avez un peu de temps libre et souhaitez nous rejoindre pour nous aider soit dans la préparation soit le jour J de cet évènement, merci de vous rapprocher du secrétariat de la mairie (04.77.63.60.55 - mairie@belmontdelaloire.com)

Le rayonnement du Critérium du Dauphiné (Source A.S.O. 2022)

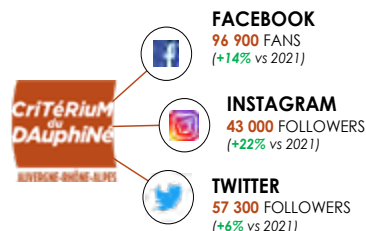
TV EN FRANCE

- 13H de direct sur **france 3**
- 957 000 téléspectateurs

TV DANS LES TERRITOIRES CLÉS EUROPÉENS

- Plus de 1 240 HEURES DE DIFFUSION TV
- Plus de 36 MILLIONS D'HEURES VUES (avec Eurosport)

197 000 FANS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



SITE WEB

642 000 visites uniques

TOP 3 PAYS EN NOMBRE DE VISITES

#1 FRANCE #2 BELGIQUE #3 ROYAUME-UNI

UN SPECTACLE SPORTIF

- Ecran géant
- Commentaires de speakers
- Animations partenaires



ARRIVÉE D'ÉTAPE CONTRE LA MONTRE

UTILISATION DE LA BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques)

PREALABLE :

- Nécessité d'avoir un compte E-Born et d'avoir enregistré un moyen de paiement.

CONDITIONS D'ACCES AU SERVICE DE RECHARGE :

La borne permet la recharge des véhicules électriques et hybrides rechargeables et des 2 roues électriques.

3 modes d'accès au réseau de bornes de recharge MOBILOIRE :

1- Accès par badge RFID après demande sur le site de MOBILOIRE :

- o Demande de badge sur le site : <http://eborn.fr/> soit par mail : contact@reseau-eborn.fr
- o Vous devez vous munir d'une adresse mail d'une adresse postal et d'un moyen de paiement

2- Accès par smartphone:

Lancement d'une recharge à distance via son smartphone.

- o Il convient de télécharger une application de lecteur de QR code si votre smartphone n'en dispose pas déjà d'un ou via le scanner présent sur l'appli E-Born

3- Accès par badge d'un autre opérateur de mobilité :

- o Il faut que E-Born ait un accord d'itinérance avec cet opérateur de mobilité et que l'utilisateur dispose d'un badge de cet opérateur. (liste des partenaires = disponible sur le site de <http://eborn.fr/>)

UTILISATION :

- Sélectionnez votre point de charge (bouton à actionner sur la face de la borne à gauche ou à droite selon la place choisie)
- Passer le badge sur le lecteur de badge de la borne de recharge ou scannez le QR code = cela permet d'avoir accès à la prise de la borne et le branchement du Véhicule électrique (VE).
- A la fin de la charge sélectionnez votre point de charge
- passer le badge sur le lecteur de la borne ou scannez le QR code
- Le VE reste sous la responsabilité de l'utilisateur.



Tarifs	Abonné eborn à la carte Abonnement annuel 13€ TTC	Abonné eborn au forfait Abonnement mensuel 47€ TTC	Non abonné Paiement CB ou smartphone
Charge accélérée	0,298€ TTC/kWh	Charge gratuite jusqu'à 250 kWh par mois*	0,417€ TTC/kWh
Charge rapide	0,417€ TTC/kWh	Charge gratuite jusqu'à 250 kWh par mois*	0,552€ TTC/kWh **

NOUVELLES INSTALLATIONS :

A Pas de Loups : activité atypique et authentique au cœur de la forêt de Belmont-de-la-Loire au contact des chiens de sport de la meute de «A Pas de Loups».

Activités proposées, d'avril à décembre, sur réservation par téléphone : 06 47 63 95 34 ou mail : apasdeloupschiensdetraîneaux@gmail.com :



- Le kart : balade (environ 2h) confortablement assis sur un véhicule à roues dont les chiens sont le moteur. Comme le traîneau mais sur chemins forestiers.

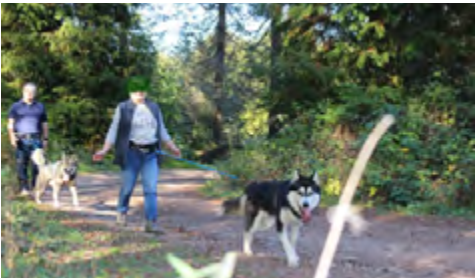
Le kart peut accueillir jusqu'à 3 personnes (en fonction des gabarits) de 3 à 90 ans.

Tarifs : 60 €/adulte 50 €/enfant.

- La cani-balade éducative : L'activité consiste à marcher relié à un chien par une ceinture et une longe spécifique et découvrir la traction canine.

Activité en demi-journée, accessible dès 6 ans avec un effectif maximum de 10 personnes.

Tarifs : 30 €/adulte - 20 €/enfant



Pas de panique : les chiens ne souffrent pas de la chaleur ! Nous mettons tout en œuvre pour que les chiens fassent les activités dans des conditions optimum pour leur bien-être. Bien-sûr, en cas de canicule ou de grosses chaleurs, les activités seront reportées à des heures plus fraîches voire à d'autres dates.



En complément d'Aline Guitton, pharmacienne, **Marielle Labrosse, opticienne** est installée depuis janvier.

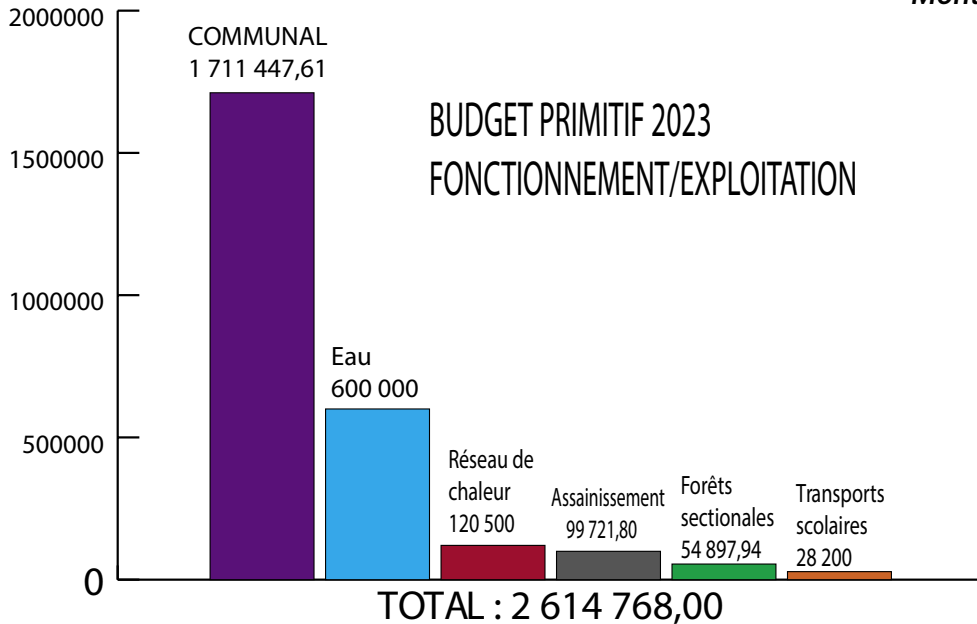
Elle reçoit à la pharmacie de Belmont-de-la-loire mais propose également des services à domicile pour équiper les personnes à mobilité réduite.



Taxes : MAINTIEN des taux pour 2023

- Taxe Foncière Propriété Bâti : 34,85 %
- Taxe Foncière Propriété Non Bâti : 59,52 %
- Taxe Habitation (pour les résidences secondaires et les logements vacants) : 10,10 %

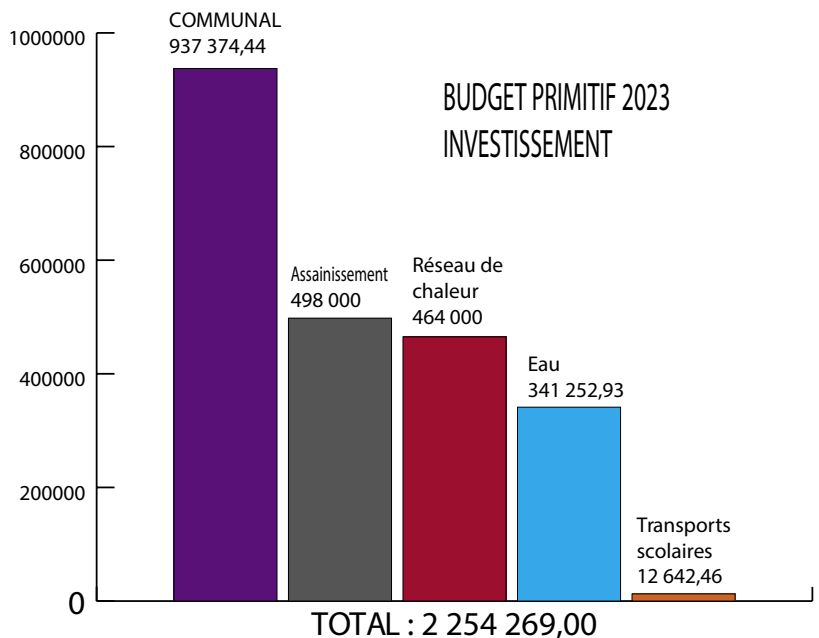
Montants en Euros



Subvention de fonctionnement versée à l'école Saint Christophe

(Convention avec l'OGEC - délibération du 31/05/1991 - et contrat d'association entre l'Etat et l'école)

Le montant alloué par élève, à l'école privée, est de 809 € proratisé à l'effectif (64 élèves).



Remplacement des canalisations d'assainissement à Biesse

Montant : 244 691,34 € TTC

Intervenant : CHAVANY TP

Subventions : Agence de l'eau : 50 % et Département : 15 %

Commune : Prêt relais de 130 000 € sur 3 ans auprès de la Banque Postale (taux d'intérêts = ESTER + 1,44 % /an)

Prêt long terme de 88 657 € sur 25 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (taux d'intérêts annuel fixe : 3,59 %)



Rénovation du local commercial propriété de la commune

«L'atelier de Jérémy»

Travaux de maçonnerie :

Montant : 8 853,60 € TTC

Intervenant : Vincent MONCORGE

Fabrication et pose de menuiserie :

Montant : 11 231,40 € TTC

Intervenant : Sarl CHETAİL DUGELET



Minibus transport scolaire

Montant : 30 700 € TTC

Intervenant : GD GARAGE



Signalétique Arboretum Création Mairie

Supports signalétique :

Montant : 771,84 € TTC

Intervenant : KIT FORET

Edition/Réalisation

signalétique :

Montant : 1 713,60 € TTC

Intervenant : AGB imprimerie

Pose : Agent communaux



Escalier de service terrasse des Arcades

Montant : 8 042,40 € TTC

Intervenant :

Sarl CHETAİL DUGELET

(dépose de l'ancien par les agents communaux)



Linteau Ferme

Montant : 2 220€ TTC

Intervenant : V Moncorgé Maçonnerie

Reprise mur enceinte + couverture tuiles

Montant : 10 020.00 € TTC

Intervenant : V Moncorgé Maçonnerie

Remplacement vitraux rosace de la Chapelle de St Claude

Montant : 640.00 € TTC

Intervenant : Les vitraux du Roannais



N'hésitez pas à vous faire aider dans vos démarches administratives ou autres.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi...

Les services du quotidien

Permanences à la mairie de Belmont-de-la-Loire les mardis de 8h30 à 12h30

1 AGENT À VOTRE SERVICE

L'État et ses partenaires sont à vos côtés :

Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ? D'une résidence secondaire ? D'un bien locatif ?

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via **Gérer mes biens immobiliers** sur impots.gouv.fr*

Impôts

* Obligatoire à compter du 1er janvier 2023 pour les particuliers.

Gérer mes biens immobiliers (GMBI)

En 2023, une nouvelle disposition déclarative a été mise en place à destination de l'ensemble des propriétaires.

L'application GMBI doit être complétée par les propriétaires avant le 30 juin 2023.

NOUVEAU

Vous êtes propriétaire ?

Que vous soyez un particulier ou une personne morale, avec **Gérer mes biens immobiliers**, dites-nous tout et simplifiez vos démarches.

Rendez-vous sur impots.gouv.fr et sur votre espace particulier ou professionnel, à la rubrique « Biens immobiliers ».



BÂTIR DES LIENS ET LOGER

Vieillir chez soi sans être seul-e !

L'association **Bâtir des Liens et Loger** vous invite à participer à une nouvelle réunion d'information

Le Jeudi 25 mai 2023 à 17h à la petite salle des Arcades.

(Avancées et perspectives du projet, témoignages)

Réunion ouverte à tous : adhérents, sympathisants, motivés ou curieux de découvrir et comprendre cette aventure collective.

Un moment convivial clôturera la rencontre, soyez les bienvenu-es.



Pour nous joindre :

Siege social – La Mairie, 9 rue du commerce 42670 BELMONT DE LA LOIRE

bd2lassociation@gmail.com – 06 15 71 40 21

UN CENTENAIRE À BELMONT-DE-LA-LOIRE



M. Christian GUICHARD est né le 4 janvier 1923 en Charente maritime.

Entré dans la gendarmerie dans les années 50 puis affecté en Algérie, il se marie et a trois enfants : Brigitte, Joce et Philippe (Joce connue sous le nom de Joce MOREL). Muté à Clermont-Ferrand, il se remarie après son veuvage avec une veuve qui avait également trois enfants (Martine, Dominique et Pascal). Muté à St Gervais sur Mare puis à Servian, il finit sa carrière majeur en 1976.

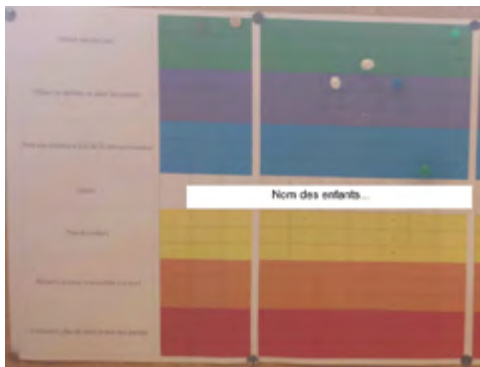
Il prend sa retraite dans les Charentes et, après un second veuvage, vient vivre à Belmont-de-la-Loire. Il est rentré à l'EHPAD Sainte-Anne il y a 15 ans.

Il a fêté le 4 janvier dernier ses 100 ans !

Passionné de jardinage, inventeur et musicien à ses heures, il a été bénévole pour St Vincent de Paul et visiteur de prison. Il est connu et apprécié pour sa gentillesse et son humour.

ÉCOLE DE LA FORÊT

À l'école de la Forêt, les élèves ont différents moyens pour réguler leur comportement :



- Chez les plus grands, c'est un «tableau de comportement» qui leur permet, en fonction de leur attitude, d'avoir plus ou moins de droits. Par exemple, si on a passé plusieurs jours sans remarque, on a le droit d'utiliser les jeux de la classe. De la même manière, on peut obtenir des «jokers» qui offrent différentes possibilités : avoir une tablette pendant 15 minutes pour faire l'escape game de la semaine, lire une histoire aux petits, faire écouter une musique à toute la classe...

Ce sont des récompenses motivantes qui favorisent et encouragent le respect des règles.

- En CP/CE, les élèves perturbateurs sont invités à présenter leurs excuses à leurs camarades pour comprendre que leur attitude est gênante pour tous.

- Les plus petits commencent à comprendre et à intégrer les règles en étant exclus quelques minutes des jeux et activités des autres lorsqu'ils ont des gestes inappropriés.

- Pour les problèmes qui peuvent arriver dans la cour, nous avons remis en place le «forum» qui réunit tous les 15 jours tous les élèves de l'école. Au cours de cette réunion, les règles sont rappelées, les problèmes évoqués et les sanctions et réparations discutées.

- Les «messages clairs» sont une manière formalisée de régler les conflits. Les élèves se parlent en suivant une grille précise (ce qu'il s'est passé, ce que j'ai ressenti, comment régler la situation) pour éviter que les «histoires» ne s'enveniment.

Toutes ces actions nous permettent de vivre ensemble dans un climat apaisé. Des progrès ont été faits, mais il reste du chemin à parcourir et nous savons pouvoir compter les uns sur les autres pour grandir ensemble.



ECOLE SAINT CHRISTOPHE

2023 : de belles rencontres et de la reconnaissance

Cette nouvelle année a débuté dans la joie de nouvelles et belles rencontres :



Avec Loïc Michaud, adjoint pastoral, qui intervient chaque mois, pour des échanges et des temps forts : fête de l'Epiphanie, visite de l'église, temps de carême et prière, bol de riz et fête Pascale et préparation de la messe de fin d'année.

Avec Nora et la chorale de la Cour des Miracles.

Avec Michèle Danière, professeur d'anglais, qui intervient dans les 3 classes depuis janvier.

Avec 5 élèves de BTS de Ressins : une information pédagogique, des jeux ont permis à nos élèves des échanges constructifs sur le thème du lait et des différentes races de vaches.

Avec Marlène Mocquet, artiste peintre, suite à une visite au musée Déchelette.

Nos élèves ont été très impressionnés par ces œuvres denses colorées et surprenantes.

Et des rencontres merveilleuses avec les animaux du Zoo de Beauval.



Et puis des petits moments tout aussi importants :

La dégustation des brioches des rois, la fête de Carnaval, la joie de faire du vélo avec le retour des beaux jours, la préparation des danses pour notre kermesse.

Et la reconnaissance de pouvoir réaliser de beaux projets.

Mille bravos à toute l'équipe de l'APEL pour leurs actions menées avec succès : vente de tripes, de pizzas, préparation de la kermesse.

Mille mercis à toute mon équipe OGEC qui fait un travail remarquable.

Toute ma gratitude va aussi à la commune pour tous les services rendus.

Et bien évidemment à l'équipe enseignante et aux élèves.

*L'école est une grande famille et chacun a un rôle bien précis.
Seul, nous allons plus vite mais ensemble, nous allons plus loin.*

Les inscriptions pour la rentrée de septembre sont possibles à tout moment :

Par mail : ecolestchristophe42@gmail.com

Par téléphone : 04 77 63 68 49

Je vous souhaite un bel été.

Mme ROY



Bonjour à tous,

Le comité de jumelage BELERF est heureux d'accueillir pour le week-end de Pentecôte nos amis allemands.

Au programme :

Samedi 27 mai vers 13h30/14h : arrivée de nos amis. L'accueil sera organisé autour d'un apéritif déjeunatoire aux Arcades. L'après midi et la soirée seront libres.

Dimanche 28 mai : l'animation aura lieu sur le site de l'Aire de Loisirs du plan d'eau avec une activité pêche le matin, des jeux en plein air ou de société seront prévus l'après-midi. Les enfants des deux écoles chanteront quelques comptines en français et en allemand à 15h30. Pour le midi, nous prévoyons la vente de cartes repas avec au menu cassoulet, fromage et tarte au tarif de 13 €. Réservation possible auprès des membres du jumelage.

Une buvette et un snack seront en place pour ceux qui voudraient se joindre à nous pour partager un moment amical dans la journée.

Le dimanche soir, une soirée animée par le groupe Arkoeur (guitare voix) est prévue aux Arcades. D'autres cartes seront à la vente pour un repas froid avec crudités, viandes, fromages et dessert. Les cartes seront également à réserver auprès des membres du jumelage (Brunet Christian, Lespinasse Christelle, Duval Emmanuel...).

Lundi 29 mai : le matin aura lieu la traditionnelle réunion des deux comités.

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent prendre part à notre comité à se faire connaître car de nouvelles familles allemandes recherchent à établir un échange.

Le comité de Jumelage BELERF.



RANDONNEURS D'ENTREMONT

Pour information, cette association a été dissoute.

MÉMORIAL DE THEL

Inauguration circuit attaque du Maquis

Le temps très maussade de ce samedi 15 avril n'a pas découragé les marcheurs qui ont parcouru le circuit de l'attaque du Maquis (15kms entre le bourg de Belmont et le Mémorial de Thel).

A 17h, de nombreux élus, dont le Sénateur Jean Claude TISSOT et le Conseiller Départemental Jérémie LACROIX, et les porte drapeaux ont participé à l'inauguration officielle du Circuit devant le panneau explicatif Place de l'église.

Le verre de l'amitié a clos cette manifestation, les représentants officiels ont pris la parole, ils ont rappelé le sacrifice de ces jeunes résistants lors de cette tragique journée du 3 mai 1944. Ils ont aussi évoqué notre devoir de mémoire qu'il faut inlassablement transmettre aux jeunes générations, la paix n'étant jamais acquise, la guerre en Ukraine nous le rappelant chaque jour.



LA MÉMOIRE DE BELMONT

LA TRADITION DU 1^{er} MAI

Malgré toutes les technologies qui nous entourent, il reste encore quelques traditions qui subsistent dans nos campagnes. Celle du «passage du mai» est un bel exemple.



Pourquoi / origine :

Cette tradition consiste à chanter le renouveau du Printemps de hameaux en hameaux, sous les fenêtres des habitants, pendant la nuit du 30 avril au 01 mai.

La coutume voulait que chaque habitant qui ouvrait sa porte, offrait des œufs et un petit coup à boire. Pour ceux qui ne souhaitaient pas entrebâiller leur porte, les «maillolons» chantaient longtemps sous leurs fenêtres jusqu'à lasser ou parfois se prendre des seaux d'eau sur la tête.

Au petit matin, toutes les équipes se retrouvaient au centre du village, pour partager une grande omelette et finir la nuit ensemble.

Pourquoi des œufs ?

C'est le symbole universel de la vie et de la renaissance, celle du Printemps.



Chanson :

«Voici le joli mois de mai où les fleurs volent au vent (2 fois), où les fleurs volent au vent si jolies mignonnes, où les fleurs volent au vent si mignonnement».

Il y a plusieurs versions et bien sûr les paroles peuvent changer d'une génération à une autre...

Nous allons, à travers le témoignage d'une personnalité barmoniaude, vous faire ressentir les émotions vécues lors de ces soirées, bien souvent arrosées !!

Témoignage

Nous avons eu le plaisir de rencontrer et partager un très bon moment avec une «figure» de Belmont (souhaitant rester anonyme), qui nous a relaté ses histoires et anecdotes autour du «passage du 1^{er} mai».

Très tôt, elle a chanté «le Mai» à travers les rues et hameaux de notre village et dès son adolescence elle eut la permission jusqu'à minuit.

Elle se souvient, aussi qu'il y avait un habitant à «Vers vaux» qui leur faisait goûter du vin voire de la gnôle et tant qu'ils ne buvaient pas, il ne donnait pas d'œufs pour faire l'omelette matinale tant attendue... mais rassurez-vous c'était bien après ses 18 ans !

Elle se rappelle aussi que, bien avant ces années-là, seuls les hommes prenaient part à cette tradition.

Quand elle eut une vingtaine d'années, elle passait le Mai et le chantait en compagnie de ses classards. Ils commençaient vers 21h et sillonnaient le village jusqu'au petit matin pour finir traditionnellement chez une habitante du Bourg. Cette dame tenait un café route de Charlieu et avait pour habitude de leur faire une omelette avec les œufs récoltés la nuit. Parfois, s'ils avaient eu trop d'œufs, le pâtissier leur reprenait monnayant quelques «sous».

Mais aussi lors de leurs petites virées nocturnes, elle nous raconte que lorsqu'un habitant n'ouvrait pas sa porte, ils faisaient des «petites bêtises» comme par exemple : déplacer des pots de fleurs ou chanter très fort. Mais elle précise que tout cela restait «bon enfant», dans le respect des habitations et surtout dans la bonne humeur.

Souvent, il y avait également certaines personnes, vivant seules, qui n'ouvraient pas leur porte, mais donnaient un peu de monnaie et quelques œufs par leur fenêtre.

Malheureusement, c'est au fil du temps que cette tradition s'est perdue. Et pour cause, les personnes n'ouvraient plus les portes de leurs maisons, étaient un peu plus méfiantes suite à des dégradations. Les pots de fleurs n'étaient plus déplacés mais cassés. Et puis, des gens de la ville sont venus s'installer à Belmont et ne connaissaient pas cette fête du Mai.

Pour conclure, voici les paroles de la chanson que les «Barmoniauds» chantaient la nuit du 1^{er} Mai et qui rappellera peut-être quelques souvenirs à certains d'entre vous...

«Laisser venir le réveil de ce joli jour du mois, partout galants s'en vont vers leurs maîtresses en ce joli mois tout rempli de merveilles (Bis)

Voyez-vous ces hirondelles qui s'en vont en voltigeant (Bis).

En voltigeant d'une aile si rapide en ce joli jour du mois tout rempli de merveilles.

Voyez-vous tous ces grands arbres qui sont tout déshabillés, mois de Mai si charitable a promis de les rhabiller, d'les rhabiller d'une feuille si verte en ce joli mois tout rempli de merveilles.

Apportez-nous donc la belle une douce collation (Bis) du bon jambon, de la viande suffisante et nous en donnerons à vos amants qui chantent (Bis) .

Quand les gens n'ouvraient pas la porte «si vous voulez rien donner nous chieront à votre porte» (Bis)

**Merci à cette «figure barmoniaude»
pour son témoignage !**

AGENDAS 2023

Sous réserves des Directives gouvernementales sanitaires et d'un ajout, changement de date ou annulation du fait des organisateurs.

MAI

Lundi 8

Défilé commémoration du 8 mai 1945
Municipalité

Samedi 27, Dimanche 28, Lundi 29

Rencontre à Belmont

Jumelage BELERF

Dimanche 14 : Compétition
jeunesses/aînées - Les Intrépides

JUIN

Jeudi 1^{er} : Boule de Belmont

quadrettes vétérans 3^e et 4^e division

Samedi 3 : Foire Saint Claude - AREC

Mercredi 7 : Arrivée contre la montre
du CRITERIUM du DAUPHINE

Vendredi 9

Rencontre inter clubs - Bel'montées

Samedi 10

Concours de pêche - Gaule Belmontaise

Dimanche 18

Kermesse école Saint-Christophe

Vendredi 23

Kermesse école de La Foret

Samedi 24 et Dimanche 25

Ball Trap - Chasse Saint-Hubert

Dimanche 25

Journée du patrimoine

Conservatoire du Patrimoine

JUILLET

Mercredi 5 - 19h et 21h

Spectacles dans le cadre du Festival
FERUS - Municipalité

Du mercredi 5 au dimanche 16

Expo Poiré Guallino

Du lundi 10 au mercredi 12

Musée Mobile - Communauté de
Communes

Vendredi 07

Gala de gym - Les Intrépides

Dimanche 16

Concours de pétanque - Basket

Dimanche 23

Trail - Bel'montées

Vendredi 28

Kermesse EHPAD - Au bonheur des Aînés

Challenge Terrier - quadrettes -

Ouvert à tous - Boule de Belmont

Dimanche 30

Concours sociétaire pétanque

Samedi 29, Dimanche 30, Lundi 31

Fête foraine - Municipalité

Lundi 31

Feu d'artifice - Municipalité

OCTOBRE

Dimanche 8

Flamme ligérienne

AOÛT

Samedi 5 : Boule de Belmont

challenge Boules de Belmont

32 doublettes - 3e et 4e divisions

Vendredi 11

Cinéma en plein air - Municipalité

Vendredi 25

Don du Sang : Donneurs de sang

Challenge Bouillard - Triplettes

Ouvert à tous - Boule de Belmont

Dimanche 27

Rendez-vous aux champs - ASTAP

SEPTEMBRE

Samedi 2 : Boule de Belmont

Challenge La terrasse

32 tête à tête - 3^e et 4^e div.

Samedi 9

Fête des classes en 3

Samedi 16 ou Dimanche 17

Concert - Jumelage Goughin

Dimanche 24

Choucroute - Jumelage BELERF

ETAT CIVIL

Arrêté le 19/04/2023

DECES

Marguerite Henriette Georgette LONGERE née KAPPS

Ernest Eugène FARJAUD

Gérard Serge MANDAGOT

Marie Bernadette AUBONNET née GIRAUD

Pierre Claude Henri BESSON

Michel Henri BORGNAT

Renée Yvonne BERTOÏA née VILLERS

13/12/2022

15/12/2022

18/12/2022

25/02/2023

04/03/2023

06/04/2023

11/04/2023



NAISSANCE

MORERA Thaïs

09/09/2022